

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

FRANCOIS TP
65 RUE DU MARECHAL FOCH

51400 Mourmelon-le-Grand

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/12/2024	F01241200225	410675	F01241200225	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	DEPART					
PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	1.5	M3	107.00	160.50	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	1.5	UN	1.50	2.25	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	1.5	UN	2.50	3.75	20 %
552	REP	1.5	UN	1.68	2.52	20 %

Mode de règlement : LCR

Echéance : 15/02/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	169.02 €
Total TVA :	33.80 €
Total TTC :	202.82 €
RESTE A PAYER :	202.82 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01241200225	F01241200225	31/12/2024	410675	FRANCOIS TP

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : DEPART DEPART						
18/12/2024	008804537	410675	PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	0.75	M3
18/12/2024	008804537	410675	552	REP	0.75	UN
18/12/2024	008804544	410675	PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	0.75	M3
18/12/2024	008804544	410675	552	REP	0.75	UN